Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2025/626

28.3.2025

DÉCISION (PESC) 2025/626 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 25 mars 2025

concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) et abrogeant la décision (PESC) 2024/2641 (EUNAVFOR MED IRINI/1/2025)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision (PESC) 2020/472 du Conseil du 31 mars 2020 relative à une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) ([1]), et notamment son article 8, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

(1) Le 31 mars 2020, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2020/472, par laquelle une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) a été créée et lancée.

(2) En vertu de l'article 8, paragraphe 2, de la décision (PESC) 2020/472, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS) à prendre des décisions concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI (ci-après dénommé «commandant de la force de l'Union européenne»).

(3) Le 1er octobre 2024, le COPS a adopté la décision (PESC) 2024/2641 ([2]) concernant la nomination du commodore Prokopios CHARITOS en tant que commandant de la force de l'Union européenne à partir du 4 octobre 2024.

(4) Le 29 janvier 2025, les autorités militaires italiennes ont proposé la nomination du capitaine de vaisseau Alessandro DI BIASI pour succéder au commodore Prokopios CHARITOS en tant que commandant de la force de l'Union européenne (ci-après dénommée «proposition de nomination»). Les autorités militaires italiennes ont indiqué que le capitaine de vaisseau Alessandro DI BIASI serait promu contre-amiral dès sa nomination en tant que commandant de la force de l'Union européenne.

(5) Le 17 février 2025, le commandant de l'opération de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI a appuyé cette proposition de nomination.

(6) Le 25 février 2025, le Comité militaire de l'Union européenne a soutenu la proposition de nomination et est convenu de nommer le capitaine Alessandro DI BIASI en tant que commandant de la force de l'Union européenne à partir du 4 avril 2025.

(7) Il convient de prendre une décision concernant la nomination du capitaine Alessandro DI BIASI en tant que commandant de la force de l'Union européenne pour l'EUNAVFOR MED IRINI.

(8) Il y a lieu d'abroger la décision (PESC) 2024/2641,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le contre-amiral Alessandro DI BIASI est nommé commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) à partir du 4 avril 2025.

Article 2

La décision (PESC) 2024/2641 est abrogée.

([1]) JO L 101 du 1.4.2020, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2020/472/oj.

([2]) Décision (PESC) 2024/2641 du Comité politique et de sécurité du 1er octobre 2024 concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) et abrogeant la décision (PESC) 2024/1014 (EUNAVFOR MED IRINI/5/2024) (JO L, 2024/2641, 4.10.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/2641/oj).

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 4 avril 2025.

Fait à Bruxelles, le 25 mars 2025.

Par le Comité politique et de sécurité

La présidente

D. PRONK